

Décision

Générale

colonial

Décision n° 340 MILICE INDIGÈNE ET MILITAIRES PLACÉS HORS CADRES

n° 340

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent Seyve (René), en service au B. T. S., est placé dans la position hors cadres et affecté à la milice indigène à compter du 1^{er} avril 1947. Il assurera les fonctions d'adjoint au chef le poste d'As-Eyla.